

## **CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance n°23 du 23 mai 2019**

### **COMPTE RENDU SOMMAIRE**

*(en application du Code général des collectivités territoriales)*

Date de convocation : 17 mai 2019  
Date d'affichage : 17 mai 2019  
Nombre de conseillers en exercice : 29  
Présents : 20  
Votants : 24

L'an deux mil dix neuf, le vingt trois mai, le Conseil Municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, Salle Raymond Berrivin, en séance publique sous la présidence de Madame Elvira JAOUËN, Maire.

**Étaient présents :**

Mme Elvira JAOUËN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, M. Hussen KEBE, Mme Isabelle THENON, M. Pascal HOUEIX, Mme Marie-France TRONEL, Mme Chantal de SARAN, M. Alain WURTZ, M. Didier DAGUE, M. Pascal ANDRIOT, Mme Sophie MATHARAN, M. Mathieu UHL, M. Christophe LHARDY, Mme Sandra POPIELUCH-NGUYEN, Mme Maryeme BOUSLAM, Mme Dominique LETERME, M. Amar HADDOU.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

M. Yves RIPOCHE	avait donné pouvoir à Mme Isabelle THENON
M. The Hung PHAM	avait donné pouvoir à Mme Roseline DROUIN
Mme Linda HELLA	avait donné pouvoir à M. Pascal CRAFFK
Mme Emmanuelle AVERTY	avait donné pouvoir à M. Hussen KEBE

**Absents non excusés :**

Mme Joëlle COLLET  
M. Philippe MAILLARD  
Mme Sarah BERREGHIS  
Mme Karine VASSELIN  
M. Jean DUPONT

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Pascal ANDRIOT, secrétaire de séance, procède à l'appel.

Madame la Maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

### **APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2019**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 24 voix pour, approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 28 mars 2019.

### **00 – DONNER ACTE DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE**

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire (n°2019-011 à 2019-021).

### **01 – CERGY PONTOISE AMENAGEMENT : RAPPORT D'ACTIVITES 2018**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités de la SPLA Cergy Pontoise Aménagement pour l'année 2018.

### **02 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 24 voix pour, approuve le compte de gestion de l'année 2018.

### **03 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 23 voix pour (Madame la Maire n'ayant pas pris part au vote), adopte le compte administratif de l'année 2018.

### **04 – OBSERVATOIRE FISCAL : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE**

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, par 24 voix pour, :

- Se prononce favorablement sur le projet de convention de mise à disposition partielle du service observatoire fiscal entre la CACP et la commune de Courdimanche,
- Autorise Madame la Maire à signer la convention particulière avec la CACP et tous les documents afférents.

### **05 – RENOUVELLEMENT DE L'AGREMENT DU PROJET D'ANIMATION DE VIE SOCIALE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 23 voix pour (Mme Roseline DROUIN n'ayant pas pris part au vote) :

- se prononce favorablement sur le projet d'animation de vie sociale,
- autorise Madame la Maire à solliciter l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour le projet d'animation de vie sociale pour une durée de quatre ans
- autorise Madame la Maire à signer la convention avec la CAF.

### **06 – COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 24 voix pour, émet un avis favorable sur la proposition d'accord local relatif à la désignation des représentants des conseils municipaux au conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

### **07 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE COURDIMANCHE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 24 voix pour, émet un avis favorable sur le versement d'une subvention d'un montant de 15 000 € à l'association du Conservatoire de Musique et de Danse de Courdiamnche.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h45.**

Elvira JAOUEN



Maire de Courdimanche,  
Conseillère Régionale d'Île-de-France